

Image not found or type unknown



Exercice du droit de gage et détournement de bien gagé

Par **Philippe**, le **08/03/2012** à **21:26**

Bonjour,
J'ai un peu trop tardé à rembourser mon crédit!
Si je restitue mon véhicule gagé à ma banque, et que donc, elle exerce son droit de gage, peut-elle encore m'accuser de détournement de bien gagé?
Merci d'avance!